



UFAPEC

# Un enfant sur cinq sous le seuil de pauvreté en Belgique

## Que fait-on ?

*« Le niveau réel d'un pays se mesure à l'attention qu'il  
accorde à ses enfants ».*

Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF (2007)

Dominique Houssonloge

Analyse UFAPEC  
Mai 2015 N°06.15

**Mots-clés :**

Pauvreté, sous le seuil de pauvreté, précarité, lutte contre la pauvreté, causes structurelles de la pauvreté, enfance, droits de l'enfant, exclusion, intégration, précarité, privation

**Quels enjeux pour notre société ?**

Quand un enfant sur 5 vit sous le seuil de pauvreté, cela devient un problème de société majeur et urgent vu les risques pour le présent de l'enfant : mal-être, déprivation, conséquences sur son développement, sa scolarité et son avenir : risque d'exclusion sociale avec des répercussions pour toute la société. Qui peut agir sur les causes structurelles de la pauvreté et comment ?

**Accroche :**

En Belgique, 1 enfant sur 5 vit sous le seuil de pauvreté. La pauvreté infantile augmente et les enfants sont proportionnellement plus nombreux à être pauvres que le reste de la population. Les organismes de défense des droits de l'enfant et de lutte contre la pauvreté tirent la sonnette d'alarme ; certains évoquent même un Etat maltraitant mettant en péril le présent et l'avenir de plus de 420 000 enfants mais aussi celui de notre société toute entière. Concrètement, que font les familles, l'Etat, la société pour sortir les enfants de la misère ?

**UFAPEC :**

Avenue des Combattants, 24 - 1340 Ottignies  
Tél. : 010/42.00.50 – Fax : 010/42.00.59  
Siège social : rue Belliard, 23A - 1040 Bruxelles  
[info@ufapec.be](mailto:info@ufapec.be)  
[www.ufapec.be](http://www.ufapec.be)

Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie – Bruxelles



## Introduction

En 2015, en Belgique, 1 enfant sur 5 vit sous le seuil de pauvreté. Pour la Wallonie et Bruxelles les chiffres sont encore plus élevés. En Belgique, la pauvreté infantile est en augmentation et les enfants sont proportionnellement plus nombreux à être pauvres que le reste de la population.

Le risque d'exclusion et le mal-être d'un enfant sur cinq représente un problème de société majeur. Les organismes de défense des droits de l'enfant et de lutte contre la pauvreté tirent la sonnette d'alarme, certains évoquent même un Etat maltraitant mettant en péril le présent et l'avenir de plus de 420 000 enfants mais aussi celui de notre société toute entière. Comment cette réalité est-elle encore possible en Belgique ?

Tout d'abord, de quoi parlons-nous ? Que signifie concrètement *sous le seuil de pauvreté* ? Pour mieux appréhender le phénomène vaste et complexe de la pauvreté infantile, nous tenterons d'identifier les facteurs qui entrent en jeu.

Nous aborderons enfin des pistes pour lutter contre la pauvreté des enfants.

## Définition et chiffres

Précisons d'emblée que la scolarité des enfants sous le seuil de pauvreté fera l'objet d'une prochaine analyse.

Aujourd'hui, les termes *pauvreté* et *précarité* se rejoignent et sont tour à tour employés. Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement ATD Quart Monde donne une définition assez intéressante et précise de la précarité: *La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales et de jouir de leurs droits fondamentaux.*<sup>1</sup>

L'UNICEF précise pour la pauvreté infantile que : *Les enfants vivant dans l'indigence sont privés des ressources matérielles, spirituelles et affectives nécessaires à leur survie, à leur développement et à leur épanouissement, ce qui les empêche de jouir de leurs droits, de se réaliser et de participer à la société pleinement et au même degré que les autres.*<sup>2</sup>

Concrètement, qu'est-ce que cela représente en Belgique ?

En Belgique, 424 000 enfants vivent sous le seuil de pauvreté ! L'IWEPS, l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statique a consacré une étude intéressante à la pauvreté en Wallonie<sup>3</sup>. Le tableau reprenant le taux de pauvreté monétaire et de

---

<sup>1</sup> Rapport *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*. Cette définition a notamment été reprise par les Nations unies. <http://www.joseph-wresinski.org/Grande-pauvrete-et-precarite,141.html>. Lien vérifié le 01/04/2015

<sup>2</sup> UNICEF, Gáspár Fajth et Katherine Holland, *La pauvreté des enfants en perspective*. [https://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Forum21/Issue\\_No11/N11\\_Unicef\\_poverty\\_children\\_fr.pdf](https://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Forum21/Issue_No11/N11_Unicef_poverty_children_fr.pdf). Lien vérifié le 01/04/2015

<sup>3</sup> IWEPS, *Regards sur la pauvreté et les inégalités en Wallonie* Anne-Catherine GUIO, *Un éclairage sur les différences interrégionales et les sous-populations les plus fragilisées* et Christine Mahy, *Témoignages de*

déprivation montre que les enfants sont plus touchés par la pauvreté que le reste de la population.<sup>4</sup>

En Belgique, le seuil de pauvreté est fixé à environ 2.100 euros nets par mois pour un couple avec deux enfants, et à 1.600 euros pour une famille monoparentale avec deux enfants. Par ailleurs, le taux de pauvreté infantile varie entre les 3 régions : un enfant sur quatre en Wallonie, quatre sur dix à Bruxelles pour seulement un sur dix en Flandre.<sup>5</sup>

L'étude de l'IWEPS montre plus précisément que :

- La moitié des familles monoparentales est touchée, en particulier en Wallonie. Une personne pauvre sur quatre vit en famille monoparentale
- Les personnes étrangères sont 4 à 5 fois plus touchées
- Les locataires sont 4 fois plus touchés
- Une transmission intergénérationnelle de la pauvreté est notamment amenée par l'école : pauvreté et faible niveau d'études sont liés à l'âge adulte mais aussi dès l'enfance puisque les enfants des milieux précarisés sont plus en échec scolaire
- Le non-emploi est un facteur de risque important : les demandeurs d'emploi et autres personnes « inactives » ont un taux de pauvreté plus de deux fois plus élevé que le reste de la population belge
- Le travail ne protège pas toujours de la pauvreté. 20 % des adultes pauvres ont un emploi mais cela dépendant du nombre de travailleurs dans le ménage, de leur temps de travail, de leur niveau de salaire et du nombre de personnes à charge.<sup>6</sup>

- *On ne peut pas étudier tous les deux dans la chambre. Un va à la table de la cuisine, l'autre sur le lit.*
- *Mais nous, on a vraiment une toute petite chambre, et on n'a pas de bureau du tout. On étudie simplement à l'intérieur. Et dans la chambre, il y a de la moisissure sur les murs.*
- *Nous on a ça aussi. C'est à cause de l'humidité.*
- *Chez nous, il pleut à l'intérieur.*<sup>7</sup>

---

personnes en situation de pauvreté et d'acteurs de terrain, relayés par le Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté. N°16, septembre 2013.

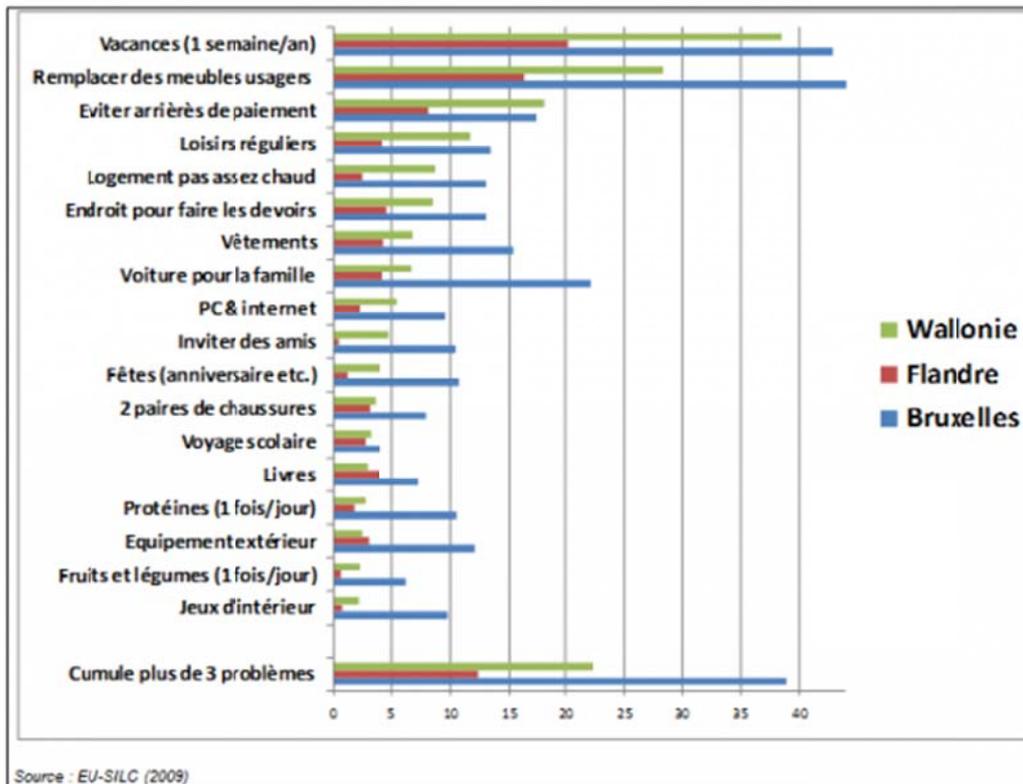
<sup>4</sup> Op.cit., pp. 15-16

<sup>5</sup> Op.cit., p. 21

<sup>6</sup> Op. cit. pp. 17-20

<sup>7</sup> UNICEF Belgique, *Voilà ce que nous en pensons ! Les jeunes touchés par la pauvreté parlent de leur vie.* 2010, p. 16- [http://www.unicef.be/wp-content/uploads/2014/06/wdyt\\_jeunes-touches-par-la-pauvrete.pdf](http://www.unicef.be/wp-content/uploads/2014/06/wdyt_jeunes-touches-par-la-pauvrete.pdf). Lien vérifié le 01/04/2015

Graphique 5: proportion d'enfants (moins de 16 ans), selon la région, qui vivent dans un ménage qui est dans l'impossibilité financière d'accéder à certains biens, ou qui cumule au moins trois problèmes, 2009 <sup>8</sup>:



9

Comme le souligne le Réseau wallon de lutte contre la Pauvreté : *Les postes de « survie » comme le loyer, l'alimentation, les chaussures/vêtements, l'énergie, la scolarité, la mobilité, les soins de santé, les lunettes, l'orthodontie... épuisent l'ensemble du budget familial. Les loisirs, les activités culturelles, le sport, les moments de bien-être pour les enfants, les moments de bien-être en famille sont sacrifiés pour pouvoir boucler le mois.*<sup>10</sup>

Chez nous, on fait Noël quand je retouche, en février ou en mars. Les petits voulaient des pantalons à 10-15 euros... Ils veulent avec des dessins et des marques mais j'ai dit que ce n'est pas possible, ce sera 5 euros au marché. Partir en vacances ? Non, je ne connais pas. Une voiture : pas possible. Frais d'huissiers : 100 euros d'arrangements... S'il fallait compléter mes revenus ? Trop juste de 500 euros malgré les allocations de handicap mais il y a les frais.<sup>11</sup>

<sup>8</sup> Op. cit. p. 21

<sup>9</sup> Op. cit.

<sup>10</sup> RWLP, 2013, cité lors du colloque de la Fondation Roi Baudoin, *Agir sur les causes structurelles de la pauvreté des enfants. Faits, chiffres et analyses sur la pauvreté des enfants en Belgique, assortis d'une série de recommandations politiques*, 12/06/2014

<sup>11</sup> Op. cit. p. 17

Si les causes de la pauvreté des enfants sont nombreuses, il est clair que la crise économique et financière mondiale a précipité de nombreuses familles dans la précarité. Le rapport Innocenti de l'UNICEF est éclairant à ce sujet et souligne que ces enfants connaissent des conditions de privation inconnues de leurs parents et grands-parents.<sup>12</sup>

## Des conséquences lourdes pour le développement de l'enfant

La pauvreté qui touche les enfants est bien plus qu'un manque de moyens. La pauvreté engendre à des degrés divers des carences alimentaires et un manque d'accès aux soins de santé. Elle a aussi des conséquences lourdes sur la construction de l'identité et d'un capital socio-culturel pourtant indispensable dans notre société à l'école notamment. Le rapport annuel du Délégué général aux droits de l'enfant fait observer que : *La honte, le manque de confiance en soi et l'image négative de soi sont des dommages collatéraux qui constituent, pour les enfants pauvres, une grosse part des inquiétudes qu'on peut raisonnablement nourrir à leur égard.*<sup>13</sup>

La pauvreté est un véritable engrenage dont il est impossible de sortir seul. Sentiment d'impuissance des enfants devant des parents confrontés en permanence aux problèmes d'argent mais également sentiment d'isolement et d'exclusion.

Ma fille ne va jamais aux anniversaires chez des copines de la classe. Parce que moi, je ne pourrai jamais inviter là où on vit quand ce sera son anniversaire. Et puis il faudrait chaque fois offrir un cadeau, c'est pas possible. Alors, on dit toujours non...<sup>14</sup>

Si la pauvreté a des effets au présent, elle brise aussi les perspectives d'avenir des jeunes : sentiment d'insécurité croissant, augmentation du stress et inquiétudes quant au futur des jeunes sont des ressentis de plus en plus souvent exprimés.<sup>15</sup>

Je travaillerai quelques années si je vis encore. Je préfère ne pas faire de projets s'il arrive quelque chose. Tout peut changer dans votre vie. Je pense toujours qu'il peut y avoir des accidents. Si tu fais de trop grands projets,... tu comprends ?<sup>16</sup>

---

<sup>12</sup> UNICEF, Bilan Innocenti 12, Les enfants de la récession. Impact de la crise économique sur le bien-être des enfants dans les pays riches 2014. [http://www.unicef.be/wp-content/uploads/2014/10/FR\\_978-88-6522-028-3\\_web.pdf](http://www.unicef.be/wp-content/uploads/2014/10/FR_978-88-6522-028-3_web.pdf) p.14. Lien vérifié le 01/04/2015

<sup>13</sup> 2012-2013. <https://www.pfwb.be/infos-pratiques/actualites/images/rapport-annuel-du-delegue-general-aux-droits-de-l2019enfant>. Lien vérifié le 01/04/2015

<sup>14</sup> Christine Mahy, *Parents pauvres au quotidien* dans la revue *Politique*, n° 68, janvier-février 2011, p. 42

<sup>15</sup> Unicef Belgique, *Dans les pays riches, 2,6 millions d'enfants de plus ont sombré dans la pauvreté au cours de la Grande Récession*. Communiqué de presse du 28 octobre 2014 - <http://www.unicef.be/wp-content/uploads/2014/03/Communiqu%C3%A9-de-presse.pdf>

<sup>16</sup> UNICEF Belgique, *Voilà ce que nous en pensons ! Les jeunes touchés par la pauvreté parlent de leur vie*. 2010, p. 47

# Lutte contre la pauvreté infantile

## Des familles usées et dans la survie

*C'est leur problème et quand on veut, on peut...*

Si la pauvreté des enfants ne laisse pas indifférent, certains considèrent que les parents n'ont qu'à gérer mieux ou « se bouger ». Des Etats ultralibéraux vont jusqu'à lancer des projets de loi pour réduire les loisirs des familles précarisées : le *Kansas veut limiter l'accès au cinéma et à la piscine pour les plus pauvres. Ce projet de loi réduirait les dépenses des habitants dans le cadre des loisirs, ce qui devrait les aider à gérer les revenus de façon « plus responsable »*.<sup>17</sup>

Les organismes de lutte contre la pauvreté et de droit de l'enfant expliquent eux qu'il faut une bonne dose de courage et de responsabilité pour tenir jour après jour. Comme l'explique Christine Mahy du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, le comprendre et en être convaincu c'est accepter que ces parents puissent être des parents de droit.<sup>18</sup> La pauvreté pour les familles et les parents, c'est un combat et une débrouille de tous les jours.

Lorsqu'on se donne la peine de s'intéresser au problème, on comprend que les familles ne peuvent pas s'en sortir seules !

Certains vont jusqu'à évoquer un Etat maltraitant donnant des injonctions contradictoires aux familles : *ne pas s'attaquer aux causes de la pauvreté, n'est-ce pas organiser « légitimement » la gestion de « la pauvreté durable » ? (...) Etat maltraitant. Cette question est soulevée très régulièrement par les familles qui ressentent comme une profonde injustice les sanctions liées à l'impossibilité d'organiser sa vie en respectant certains dispositifs légaux.* »<sup>19</sup>

*Je vis dans un chalet dans un parc résidentiel. Je sais que la commune veut qu'on parte tous de là. Je ne partirai pas car je n'ai trouvé que ça pour me loger. Les loyers sont trop chers, j'attends depuis 4 ans un logement social.*<sup>20</sup>

Les parents rencontrés par Christine Mahy expliquent aussi comment « s'en sortir » en demandant de l'aide pour soi et ses enfants aux services sociaux, à l'école, ..., c'est constamment se disqualifier. Et la demande d'aide a ses travers. Trop parler de ses difficultés risque de se retourner contre les parents et leurs enfants.

*J'ai toujours peur que les services sociaux en sachent plus sur la façon dont on gère notre vie. Ils pourraient dire que les enfants ne sont pas dans de bonnes conditions, qu'ils veulent les*

---

<sup>17</sup> <http://www.lesoir.be/845025/article/actualite/monde/2015-04-08/kansas-veut-limiter-l-acces-au-cinema-et-piscine-aux-plus-pauvres>

<sup>18</sup> Op. cit. , p. 42

<sup>19</sup> Christine Mahy, op. cit., p. 40

<sup>20</sup> Op. cit ;

*placer (...) Alors on demande le moins d'aide possible pour ne pas courir ce risque. On fait tout pour qu'ils soient bien même si ce n'est pas facile.*<sup>21</sup>

## Un Etat paradoxal

*Et pourtant des aides existent...*

Si des aides politiques existent, sont-elles suffisamment efficaces et volontaires ? Le rapport Innocenti de l'UNICEF observe que deux variables sont particulièrement importantes dans la précarité des enfants : la situation des parents sur le marché du travail et la capacité des États à protéger les familles.<sup>22</sup>

L'étude de l'IWEPS fait aussi le constat de l'importance du contexte socio-économique et de l'histoire de chacune des régions, mais également des politiques régionales, communautaires et locales.<sup>23</sup>

En matière de lutte contre la pauvreté infantile, notre système tout entier, bien plus en Wallonie et à Bruxelles, nage dans le paradoxe. Comme par exemple lorsqu'on incite un parent à trouver et occuper un emploi alors que les horaires et le maigre salaire inhérents ne lui permettront plus de prendre en charge ses enfants. Les familles sont aux prises avec des injonctions contraires qui, à terme, mènent à la désespérance, à la révolte, à l'exclusion.<sup>24</sup>

Pour le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, lutter contre l'appauvrissement des enfants, c'est lutter pour l'accès équitable aux richesses collectives par les familles.<sup>25</sup>

Le Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté va dans le même sens en demandant une réduction des inégalités : *Plusieurs choix politiques accroissent le fossé entre les riches et les pauvres au lieu de le réduire. Les personnes les plus faibles paient davantage la facture de la crise et les mesures d'austérité*.<sup>26</sup>

Pour plus d'équité, certains évoquent encore un impôt sur la fortune, comme l'asbl « Vivre ensemble ».<sup>27</sup>

Un colloque de la Fondation Roi Baudouin a fait le point en juin 2014 en présentant les diverses pistes possibles. Voici les **recommandations concrètes** qui ont été faites par des experts :

*Le fil rouge: investir plus au profit des enfants de familles vulnérables, pour les préserver de la pauvreté et réaliser une croissance inclusive.*

---

<sup>21</sup> Op. cit. , p. 41

<sup>22</sup> UNICEF, *Bilan Innocenti 12*, op. cit. , p. 14

<sup>23</sup> IWEPS, *Regards sur la pauvreté et les inégalités en Wallonie*, op.cit. , p. 1

<sup>24</sup> Voir encore Christine Mahy, op. cit.

<sup>25</sup> RWLP, février 2013

<sup>26</sup> Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté, *Prosperité pour tous*. - <http://www.fblp.be/Prosperite-pour-tous.html>

<sup>27</sup> Vive ensemble, Communiqué de presse, *Nous n'avons plus les moyens d'entretenir nos riches !* <http://www.vivre-ensemble.be/Nous-n-avons-plus-les-moyens-d>

**Une batterie de mesures est nécessaire. Une action urgente s'impose, tant au niveau fédéral que régional.**

**C'est pourquoi les thèmes suivants ont été pris en compte : activation, accès à l'emploi, accueil des enfants, enseignement, santé et allocations familiales ; le coût du logement a aussi été abordé.**

- Les familles dans lesquelles le parent ou les parents ont un lien très faible avec le marché du travail atterrissent très souvent dans la pauvreté. La politique d'activation doit aussi atteindre les parents seuls et trouver pour eux un chemin adapté vers le marché du travail. Pour cela, une large disponibilité de l'accueil des enfants est essentielle.
- En outre, il est important que les gens soient suffisamment payés pour leur travail : dans la mesure où les nouveaux gouvernements trouveraient un espace pour une diminution des impôts, la priorité doit aller aux charges qui pèsent sur les salaires bruts les plus bas.
- Les chercheurs insistent : il faut agir avec plus de force sur l'allègement des coûts qui pèsent sur le budget des ménages, comme les coûts du logement, de l'accueil des enfants et de l'enseignement. La facture maximale dans l'enseignement primaire en Flandre est un exemple en ce sens, mais il reste un important défi dans les deux Communautés en ce qui concerne les coûts de l'enseignement secondaire.
- Les experts plaident pour une 'universalité progressive': les allocations, comme les allocations familiales, et les services, comme l'accueil de la petite enfance ou les soins de santé, doivent être accessibles de manière universelle, pour chacun, mais en accordant une attention particulière aux besoins des parents les plus faibles dans la société et sur le marché de l'emploi. En même temps, la sélectivité des programmes sociaux ne peut pas mener à créer des pièges à l'emploi. Ils ne doivent pas dépendre du statut des personnes mais bien éventuellement de la hauteur de leurs revenus. Les services ne doivent pas seulement être accessibles, ils doivent fonctionner de manière émancipatrice.
- Une politique préventive est aussi nécessaire et des cercles vicieux doivent être brisés: ceux qui aujourd'hui quittent l'école trop tôt, sans qualification, sont les parents vulnérables de demain. Une réforme de l'enseignement secondaire qui veille à ce que le plus possible de jeunes utilisent leurs talents et obtiennent un diplôme est dès lors essentielle.

(...) Anne-Catherine Guio, chercheuse au CEPS/INSTEAD et à l'IWEPS, met en garde les responsables politiques wallons et bruxellois: « Il est faux de croire que la croissance de l'emploi, le développement économique suffiront à résoudre le problème de la pauvreté des enfants. Le développement régional pourrait être freiné par cette pauvreté qui marquera les générations futures. »

**Anne-Catherine Guio** plaide pour relever le niveau des allocations sociales, dont certaines se situent sous le seuil de pauvreté, mais en évitant de créer de nouvelles inégalités : « Aujourd'hui, c'est généralement le statut qui conditionne l'octroi de telle ou telle aide sociale. Dès lors, pour un même niveau de revenu, des personnes n'ont pas droit aux mêmes

*aides selon qu'elles sont au chômage, qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel. C'est un système qui entraîne des effets pervers, comme des pièges à l'emploi. Il faut au contraire soutenir le niveau de vie de tous les ménages à bas revenus, par des mesures ciblées mais indépendantes du statut.*<sup>28</sup> »

Concrètement, depuis juin 2013 et sous l'impulsion de l'Europe, un plan national de lutte contre la pauvreté infantile a enfin été mis en place dans notre pays<sup>29</sup>. Ce plan d'action s'articule autour de 4 objectifs :

1. Accès à des ressources adéquates pour vivre
2. Accès à des services de qualité
3. Opportunités et participation des enfants à la vie socio-culturelle
4. Conclure des partenariats horizontaux et verticaux entre les différents domaines politiques et les différents niveaux de pouvoir, vient compléter le plan d'action.<sup>30</sup>

Même s'il est trop tôt pour faire une évaluation, on peut toutefois souligner ce premier pas.

### Une société mal informée

Pourquoi, la société ne se préoccupe-t-elle pas plus de la pauvreté infantile alors qu'elle représente un problème de société majeur?

Par manque d'information et de prise de conscience peut-être... Les enfants sous le seuil de pauvreté et leur famille n'ont pas les moyens de se faire entendre et trouver une solution à leur état de précarité. En fin de compte, ils sortent du système, devenant des exclus sociaux.

Quand un enfant sur 5 est touché cela devient un problème de société majeur. Nous sommes concernés parce que les enfants d'aujourd'hui ont notre avenir entre leurs mains mais aussi parce que la protection des citoyens faibles est une responsabilité collective et le gage d'une société démocratique.

Depuis toujours, les mouvements citoyens ont été à la source de nombreux changements. Sommes-nous prêts à changer notre regard ? A soutenir une meilleure répartition des moyens et des ressources disponibles ? Il s'agit de sortir définitivement du caritatif ou de l'assistanat pour agir sur les causes structurelles de la pauvreté remettant en question tout un système où chacun est acteur.

---

<sup>28</sup> Fondation Roi Baudouin, Communiqué de presse : *Il est plus qu'urgent de combattre les causes structurelles de la pauvreté des enfants*. 12/06/2014. <http://www.kbs-frb.be/pressitem.aspx?id=312013&langtype=2060>. Lien vérifié le 01/04/2015. *Des experts proposent des mesures concrètes lors d'un colloque de la Fondation Roi Baudouin* : Fondation Roi Baudouin, *Agir sur les causes structurelles de la pauvreté des enfants*. Op.cit.

<sup>29</sup> Recommandation européenne 'Investir dans l'enfance pour briser le cercle vicieux de l'inégalité'

<sup>30</sup> Plan national de lutte contre la pauvreté infantile, juin 2013. <http://www.mi-is.be/be-fr/doc/politique-de-lutte-contre-la-pauvrete/plan-national-de-lutte-contre-la-pauvrete-infantile>. Lien vérifié le 01/04/2015

## Conclusion

En Belgique, et plus particulièrement en Wallonie et à Bruxelles, la pauvreté des enfants est en augmentation en raison de la crise économique que nous subissons mais aussi par manque de réelle volonté politique. Les causes structurelles de la pauvreté ont été clairement identifiées. Malgré la débrouille au quotidien, les enfants et leur famille sont usés et en proie à des injonctions paradoxales menant à l'exclusion.

A chacun de se forger sa propre opinion sur les actions et sur la façon la plus efficace de les mettre en œuvre ! Une chose est sûre, cela concerne chacun de nous et nous ne pouvons pas éternellement nous voiler la face sans chercher à résoudre cette difficulté qui conditionne la société que nous allons léguer à nos enfants.

Pour l'UFAPEC, la pauvreté des enfants ne sera jamais acceptable. La précarité dès l'enfance est le ferment de l'échec de toute une vie. La malnutrition, le manque de soins, les privations, les ruptures de tout ordre, l'exclusion et enfin le décrochage scolaire sont étroitement liés. L'école est un des leviers majeurs pour sortir le jeune de la précarité et de l'exclusion sociale. Comme nous l'avons déjà dit, cela fera l'objet de notre prochaine analyse : *L'école et les élèves sous le seuil de pauvreté*.

Par ailleurs, l'UFAPEC rejoint le Réseau Européen des Ombudsmans pour les enfants (ENOC) qui, par la voix de Bernard De Vos, Délégué général aux droits de l'enfant et de Bruno Vanobbergen, Vlaams kinderrechtencommissaris, déclare : *Dans un cadre d'austérité tel que nous le vivons actuellement, caractérisé par de nombreuses mesures d'économie, il est indispensable de porter une attention toute spécifique à l'impact de celles-ci sur l'intérêt de l'enfant. La Convention relative aux droits de l'enfant ne prône aucun modèle économique en particulier, mais en propose une lecture orientée sur les droits de l'enfant.*<sup>31</sup>

A l'heure où nous terminons d'écrire ces lignes, deux événements parmi d'autres de l'actualité nous laissent perplexes sur les intentions de notre gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté infantile. Notre gouvernement lâche les associations de lutte contre la pauvreté infantile : le service d'avances sur pensions alimentaires n'a pas été renfloué et ni la secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté, ni le ministre en charge de l'Intégration sociale ne s'estiment concernés par cet outil, sous la tutelle du Ministre des Finances !<sup>32</sup> Dans le même temps, notre gouvernement fait d'énormes cadeaux fiscaux à certains, évasion fiscale oblige...

Sous la pression d'un mouvement européen et des organismes de lutte contre la pauvreté et de l'enfance, un plan national de lutte contre la pauvreté a enfin vu le jour. Elaborer un plan est un premier pas, quid de la mise en œuvre qui permettra de sortir des milliers d'enfants de la précarité ? Cela ne nécessite-t-il pas toute notre vigilance ?

---

<sup>31</sup> Unicef Belgique, Communiqué de presse du 28 octobre 2014, op. cit.

<sup>32</sup> *Le Soir, Le fédéral fâche les associations luttant contre la pauvreté infantile* 07/04/2015. <http://www.lesoir.be/843632/article/actualite/belgique/2015-04-07/federal-fache-associations-luttant-contre-pauvrete-infantile>. Lien vérifié le 08/04/2015

## Bibliographie

- Rapport *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*. <http://www.joseph-wresinski.org/Grande-pauvrete-et-precarite,141.html>. Lien vérifié le 01/04/2015-
- UNICEF, Gáspár Fajth et Katherine Holland, *La pauvreté des enfants en perspective*. [https://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Forum21/Issue\\_No11/N11\\_Unicef\\_poverty\\_children\\_fr.pdf](https://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Forum21/Issue_No11/N11_Unicef_poverty_children_fr.pdf). Lien vérifié le 01/04/2015
- IWEPS, *Regards sur la pauvreté et les inégalités en Wallonie* Anne-Catherine GUIO, *Un éclairage sur les différences interrégionales et les sous-populations les plus fragilisées* et Christine Mahy, *Témoignages de personnes en situation de pauvreté et d'acteurs de terrain, relayés par le Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté*. N°16, septembre 2013
- UNICEF Belgique, *Voilà ce que nous en pensons ! Les jeunes touchés par la pauvreté parlent de leur vie*. 2010, p. 16- [http://www.unicef.be/wp-content/uploads/2014/06/wdyt\\_jeunes-touches-par-la-pauvrete.pdf](http://www.unicef.be/wp-content/uploads/2014/06/wdyt_jeunes-touches-par-la-pauvrete.pdf). Lien vérifié le 01/04/2015
- Fondation Roi Baudoin, *Agir sur les causes structurelles de la pauvreté des enfants. Faits, chiffres et analyses sur la pauvreté des enfants en Belgique, assortis d'une série de recommandations politiques*, 12/06/2014
- UNICEF, *Bilan Innocenti 12, Les enfants de la récession. Impact de la crise économique sur le bien-être des enfants dans les pays riches 2014*. [http://www.unicef.be/wp-content/uploads/2014/10/FR\\_978-88-6522-028-3\\_web.pdf](http://www.unicef.be/wp-content/uploads/2014/10/FR_978-88-6522-028-3_web.pdf) p.14. Lien vérifié le 01/04/2015
- *Rapport annuel du Délégué général aux droits de l'enfant 2012-2013*. <https://www.pfwb.be/infos-pratiques/actualites/images/rapport-annuel-du-delegue-general-aux-droits-de-l2019enfant>. Lien vérifié le 01/04/2015
- Christine Mahy, *Parents pauvres au quotidien* dans la revue *Politique*, n° 68, janvier-février 2011
- Unicef Belgique, *Dans les pays riches, 2,6 millions d'enfants de plus ont sombré dans la pauvreté au cours de la Grande Récession*. Communiqué de presse du 28 octobre 2014 - <http://www.unicef.be/wp-content/uploads/2014/03/Communiqu%C3%A9-de-presse.pdf>
- <http://www.lesoir.be/845025/article/actualite/monde/2015-04-08/kansas-veut-limiter-l-acces-au-cinema-et-piscine-aux-plus-pauvres>. Lien vérifié le 01/04/2015
- Colloque *Pauvretés, enfances, familles* organisé par le Fonds Houtman à Liège le 28 novembre 2013
- Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté, *Prospérité pour tous*. <http://www.fblp.be/Prosperite-pour-tous.html>. Lien vérifié le 01/04/2015
- Vive ensemble, Communiqué de presse, *Nous n'avons plus les moyens d'entretenir nos riches !* <http://www.vivre-ensemble.be/Nous-n-avons-plus-les-moyens-d>
- Plan national de lutte contre la pauvreté infantile, juin 2013. <http://www.mis.be/be-fr/doc/politique-de-lutte-contre-la-pauvrete/plan-national-de-lutte-contre-la-pauvrete-infantile>. Lien vérifié le 01/04/2015
- [http://www.rtbef.be/info/societe/detail\\_en-belgique-424-000-enfants-vivent-sous-le-seuil-de-pauvrete?id=8111865](http://www.rtbef.be/info/societe/detail_en-belgique-424-000-enfants-vivent-sous-le-seuil-de-pauvrete?id=8111865). Lien vérifié le 01/04/2015
- <http://www.unicef.be/fr/limpact-de-la-crise-sur-les-enfants-dans-les-pays-riches/> Lien vérifié le 01/04/2015

- *Le Soir, Le fédéral fâche les associations luttant contre la pauvreté infantile* 07/04/2015. <http://www.lesoir.be/843632/article/actualite/belgique/2015-04-07/federal-fache-associations-luttant-contre-pauvrete-infantile>. Lien vérifié le 08/04/2015
- *Le Vif. L'Express., Diamantaires : pas une contribution, de l'argent dû !* 31/03/2015. <http://www.levif.be/actualite/belgique/diamantaires-pas-une-contribution-de-l-argent-du/article-opinion-374381.html>. Lien vérifié le 08/04/2015

Désireux d'en savoir plus ?

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.